

Direction des Statistiques d'Entreprises

E 2006/05

**Le compte prévisionnel
de l'agriculture en 2006**

Estimations au 20 novembre 2006

Rapport sur les comptes

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

*Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
Session du 20 décembre 2006*

E 2006/05

Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2006

Estimations au 20 novembre 2006

Rapport sur les comptes

AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte agricole prévisionnel pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque Etat membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les professionnels préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2006 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 20 novembre 2006.

Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2006 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2007 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

Les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

De plus, le dispositif d'attribution des aides vient d'être profondément transformé, ce qui introduit une difficulté nouvelle pour estimer le montant des subventions dû au titre de l'année 2006.

Contributions

Le compte national de l'agriculture a été présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN), lors de la session du 20 décembre 2006.

La rédaction du rapport a été assurée par Jean-Michel Annequin, Véronique Guihard, Claire Lesdos et Jacqueline Robin, de l'Insee, Direction des statistiques d'entreprises (DSE), Division agriculture.

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les aides à l'agriculture sont scindées entre **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières comprennent notamment les aides aux grandes cultures et la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation comprennent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles, ainsi que le paiement unique à l'exploitation à partir de 2006.
- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). Elle est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
 - le **résultat agricole net** correspond à la "valeur ajoutée nette au coût des facteurs" (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Encadré méthodologique
Les effets du découplage
dans la séquence des comptes de la branche agriculture de 2006

En 2006, la France applique le « découplage » prévu par l'accord de Luxembourg de 2003 : les aides à la surface et au cheptel ne sont plus que partiellement liées aux quantités produites et, en contrepartie, le paiement unique à l'exploitation est mis en place (*encadré p. 10*). Cette réforme de la Politique agricole commune (Pac) a plusieurs conséquences sur la séquence des comptes de la branche agriculture.

La comptabilisation des aides dans les comptes

Les aides directes liées aux quantités produites (aides à la surface, aides au cheptel) sont classées en subventions sur les produits. Du fait du découplage partiel, ce poste passe de 7,5 milliards d'euros en 2005 à 2,5 milliards en 2006, soit 5 milliards de moins.

Le paiement unique à l'exploitation s'inscrit pour sa part en subventions d'exploitation. Il s'élève à 5,8 milliards d'euros en 2006, sur l'ensemble du périmètre du découplage (aides aux surfaces, gel des terres, productions animales, lait et betteraves), périmètre plus large que celui des aides sur les produits attribuées en 2005.

Les agrégats comptables

La production au prix de base est évaluée y compris les subventions sur les produits. Le découplage a donc un impact sur la production au prix de base, puis sur les soldes qui en découlent : valeur ajoutée brute et valeur ajoutée nette. Dans le partage volume-prix, le découplage a un impact sur le prix mais pas sur le volume puisque, par convention, l'indice de volume attribué à une subvention est celui du produit associé. Lorsqu'on descend dans la séquence des comptes, l'impact est de plus en plus fort puisque 5 milliards d'euros représentent 8 points de production au prix de base, 18 points de valeur ajoutée brute et 26 points de valeur ajoutée nette (rapportés à 2005, avant découplage).

Compte tenu du découplage, **il convient donc d'être vigilant dans l'analyse des résultats 2006**. En effet, le prix de la production hors subventions augmente (+ 5,9 %) mais, du fait du découplage, le prix de la production au prix de base diminue (-2,4 %). Ainsi le prix de la valeur ajoutée brute (-9,4 %) et le prix de la valeur ajoutée nette (-11,2 %) diminuent, alors que le prix des consommations intermédiaires (+ 3,2 %) augmente moins rapidement que le prix des produits agricoles (+ 5,9 %). De même, en valeur, la production au prix de base et la valeur ajoutée brute ou nette diminuent du seul fait du découplage et du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes de la branche agriculture.

En revanche, les indicateurs de revenu habituellement présentés — le résultat agricole net et le revenu net d'entreprise — sont indépendants des modalités d'attribution des aides directes puisqu'ils intègrent les subventions sur les produits et les subventions d'exploitation.

Valeurs en millions d'euros

	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Production hors subventions	55925,1	97,6	54561,4	105,9	57800,0	103,4
(+) Subventions sur les produits	7488,5	96,0	7192,5	34,1	2455,2	32,8
(=) Production au prix de base	63413,6	97,4	61753,9	97,6	60255,2	95,0
(-) Consommations intermédiaires	35041,6	97,2	34067,9	103,2	35169,9	100,4
(=) Valeur ajoutée brute	28372,0	97,6	27686,0	90,6	25085,3	88,4
(-) Consommation de capital fixe	9078,1	100,4	9111,7	102,5	9339,2	102,9
(=) Valeur ajoutée nette	19293,9	96,3	18574,3	84,8	15746,1	81,6
(+) Subventions d'exploitation	2196,5				7508,9	341,9
(-) Autres impôts sur la production	1465,8				1447,2	98,7
(=) Résultat agricole net	20024,6				21807,8	108,9
(-) Rémunération des salariés	6332,7				6582,2	103,9
(=) Revenu mixte net	13691,9				15225,6	111,2
(-) Intérêts	1039,7				1105,4	106,3
(-) Charges locatives nettes	1933,1				1880,9	97,3
(=) Revenu net d'entreprise	10719,1				12239,3	114,2

Source : Insee

RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2006, la valeur de la production agricole hors subventions augmenterait (+ 3,4 %). L'année agricole 2006 se caractérise par une baisse des quantités produites et un redressement des prix de marché pour de nombreux produits.

La valeur des productions végétales augmenterait sensiblement hors subventions (+ 6 %). Les récoltes prometteuses se sont avérées décevantes après la sécheresse de juin et juillet dans le domaine des grandes cultures. Mais la flambée des cours mondiaux, résultant des tensions entre offre et demande, tire à la hausse les prix payés aux producteurs. La production de vins diminue en volume, compte tenu des mises à la distillation ; les prix, qui avaient fortement chuté en 2005, devraient remonter quelque peu grâce à une amélioration de la demande extérieure.

La valeur des productions animales resterait stable hors subventions. La baisse des volumes (-2,3 %) est générale. La production de bétail, notamment celle des veaux, diminue. La filière avicole a été confrontée à la crise aviaire : au premier semestre, la chute de la demande s'est répercutée très vite sur la production. La production de lait devrait se situer en nette sous-réalisation des quotas. La faiblesse de l'offre soutient les prix du bétail (+ 5,9 %). Compte tenu de l'importance des élevages sous contrat dans la filière avicole, la crise aviaire n'a pas eu d'effet sur les prix à la production. Le prix du lait continue à diminuer.

La valeur des consommations intermédiaires serait stable en 2006 (+ 0,4 %). La facture énergétique progresse fortement (+ 8,5 %) ; les mesures fiscales en faveur des agriculteurs, notamment la réduction de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), ont été prolongées sur 2006. En revanche, les dépenses d'engrais et de produits phytosanitaires seraient en diminution sensible, du fait de la baisse des volumes. Les achats d'aliments pour animaux, qui constituent le premier poste de dépenses de l'agriculture, diminueraient (-1,0 %) du fait d'une baisse des quantités achetées, notamment par les élevages de volailles et de porcs.

A partir de 2006, la réforme de la Pac 2003 s'applique pleinement, avec la mise en oeuvre du découplage partiel des aides sur les produits, compensé par le versement du paiement unique à l'exploitation (*encadré ci-contre*). Ainsi les subventions sur les produits perdent 5 milliards d'euros quand les subventions d'exploitation en gagnent 5,3. Le paiement unique intègre en effet l'aide directe laitière, qui aurait dû encore progresser en 2006, ainsi que la compensation betteravière créée lors de la réforme de l'OCM sucre début 2006. Les subventions à la branche agriculture, au total, passent de 9,69 milliards d'euros en 2005 à 9,96 milliards en 2006.

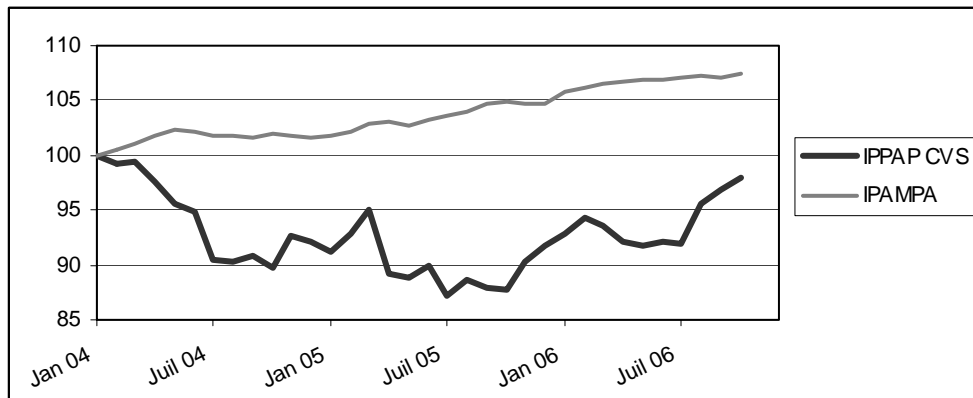
La hausse de la production hors subventions, plus forte que la hausse des consommations intermédiaires, ainsi que la progression des subventions, assurent un redressement du résultat agricole net (+ 8,9 %). Comme l'emploi diminue (-1,7 %), le résultat agricole net par actif augmente plus fortement (+ 10,8 %). Compte tenu de la hausse du prix du PIB (+2,0 %), le **résultat agricole net par actif en termes réels augmenterait de 9 % en 2006** (+ 8,6%), après -6,5 % en 2005.

La rémunération des salariés, le fermage et le remboursement des intérêts étant pris en compte, le revenu net d'entreprise de la branche agricole augmenterait sensiblement en valeur nominale (+ 14,2%). Comme l'emploi non salarié baisse de façon tendancielle (-2,6 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié augmenterait plus fortement (+ 17,2 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,0 %), le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels augmenterait de 15 % en 2006** (+ 14,9 %), après -13,0 % en 2005.

Graphiques conjoncturels

Graphique 1

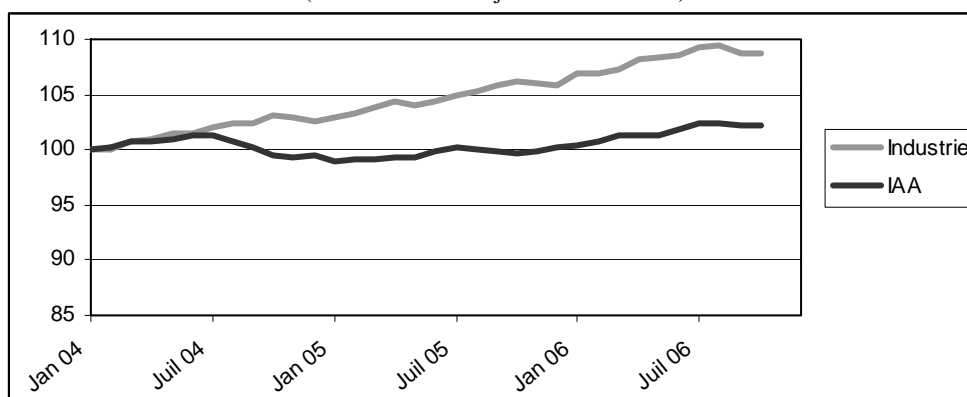
Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)
et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2004 = 100)



Source : Insee

Graphique 2

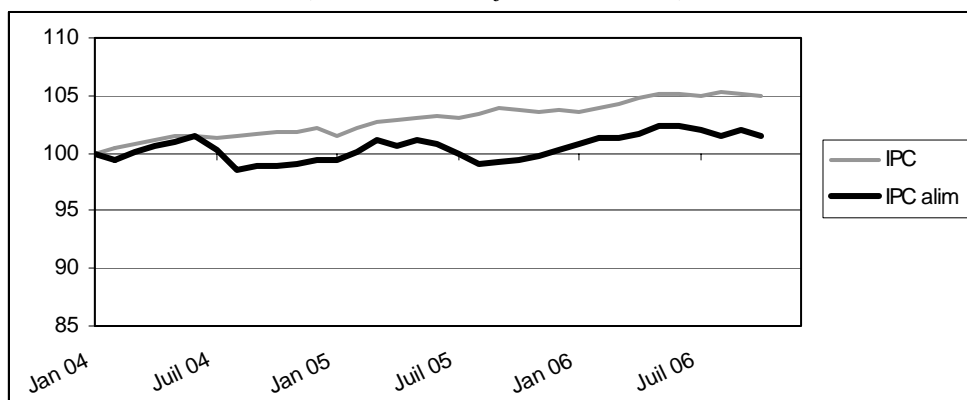
Indice de prix à la production
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2004 = 100)



Source : Insee

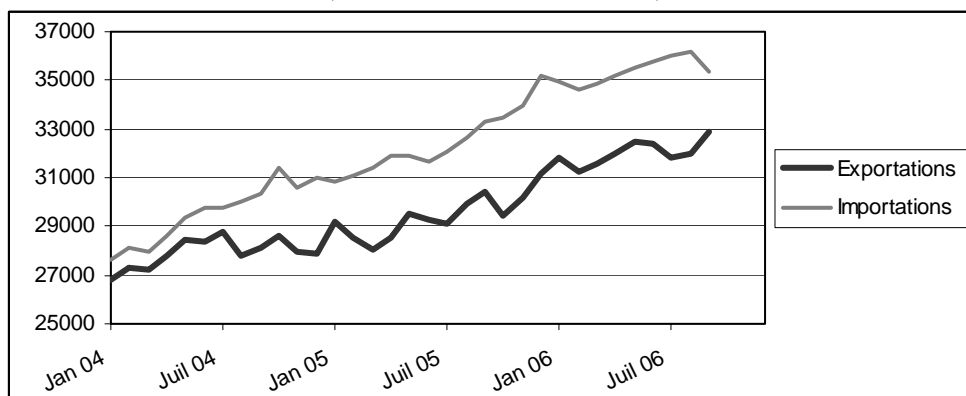
Graphique 3

Indice de prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2004 = 100)



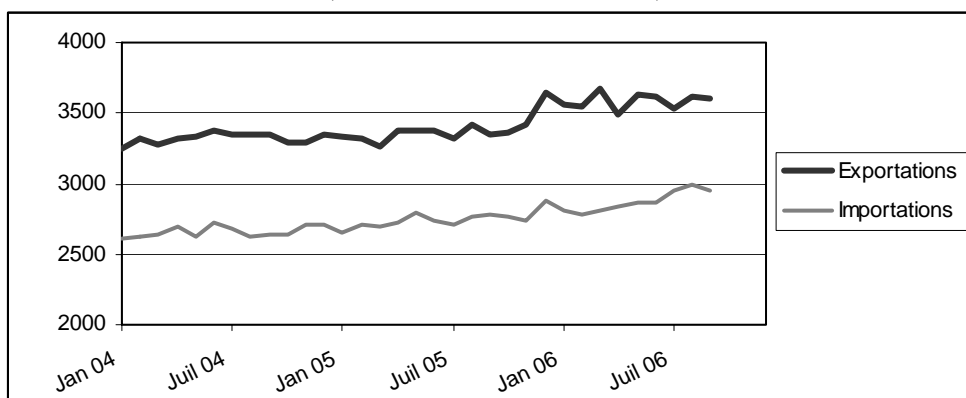
Source : Insee

Graphique 4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



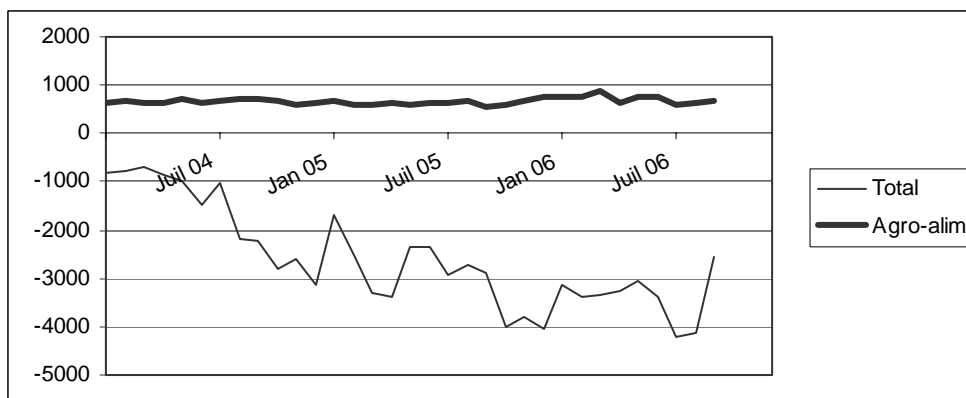
Source : Douanes

Graphique 5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique 6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production hors subventions

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2006</i>	<i>Indices 2006/2005 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	57 800,0	97,6	105,9	103,4
dont : productions végétales	32 608,9	97,2	109,0	106,0
productions animales	22 008,0	97,7	102,2	99,9

Source : Insee

Le **volume** de la production agricole diminue en 2006 (-2,4 %). La baisse concerne les productions végétales et les productions animales.

Les grandes cultures, bien que prometteuses, ont souffert des sécheresses de juin-juillet et les rendements se sont avérés moins bons qu'en 2005. La production de colza, notamment, diminue alors que les superficies ensemencées augmentent. La réorientation des cultures, déjà sensible en 2005, se poursuit en 2006 : les perspectives de débouchés industriels et énergétiques constituent un facteur incitatif à la culture du colza, au détriment de la culture du maïs, exigeant en eau, et du pois, moins rentable. La production des fruits, légumes et vins est stable par rapport à 2005.

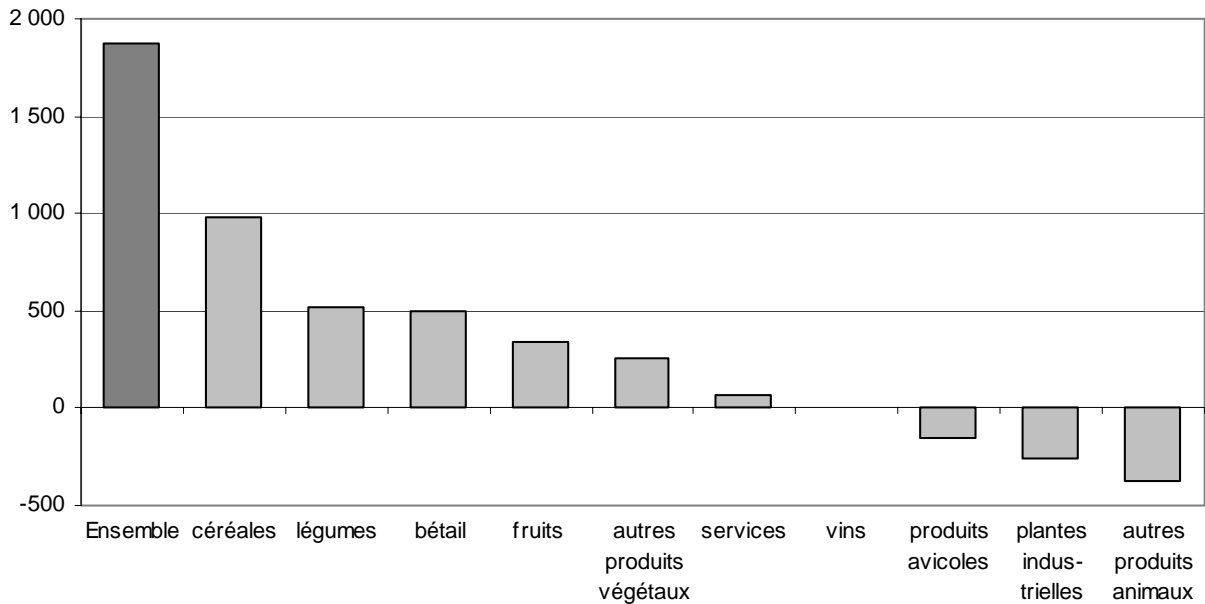
Les productions animales diminuent également en volume. La crise aviaire du premier semestre pèse sur la production de volailles et d'oeufs ; la filière a réagi rapidement pour ajuster sa production à la chute de la demande. La collecte laitière diminue et se situe en-deçà des quotas alloués à la France.

Les prix hors subventions sont soutenus (+ 5,9 %). L'annonce d'une récolte mondiale en retrait, qui serait inférieure à la demande, a provoqué une envolée des cours mondiaux du blé tendre. Les prix des céréales, oléagineux et protéagineux payés aux agriculteurs se redressent nettement en 2006, alors qu'ils avaient chuté avec l'abondance des récoltes 2004, et n'avaient pu se redresser en 2005 du fait de l'importance des stocks. Dans le cas du bétail, la faiblesse de l'offre soutient les prix. Malgré la crise aviaire, le prix des volailles reste stable, compte tenu de l'importance des élevages sous contrat dans la filière. Seul le prix du lait diminue ; ce prix baisse depuis 2002, dans le sens d'un rapprochement des prix mondiaux, compensé à partir de 2003 par une aide directe aux agriculteurs.

La valeur de la production hors subventions augmente (+ 3,4 %) ; la hausse des prix de marché l'emporte sur la baisse des volumes.

Graphique 1 Variation entre 2005 et 2006 de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Céréales (11,2 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Légumes (7,4 %) : légumes frais, pommes de terre

Bétail (18,6 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Fruits (4,4 %) : fruits frais

Autres produits végétaux (12,0 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Services (5,6 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Vins (14,8 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Produits avicoles (6,1 %) : volailles, oeufs

Plantes industrielles (5,2 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Autres produits animaux (14,7 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Les chiffres entre parenthèses indiquent, pour chaque groupe de produits, sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2005.

Source : Insee

2. Les subventions sur les produits et la réforme de la Pac

En France, l'Accord de Luxembourg de 2003 s'applique dans sa globalité en 2006, avec la mise en oeuvre du **découplage** : les aides sur les produits, qui étaient liées à la surface et au cheptel, sont partiellement découplées et remplacées par le paiement unique à l'exploitation (*encadré p.11*). Par ailleurs, conformément à l'accord de Luxembourg, la **modulation** passe de 3 % en 2005 à 4 % en 2006 ; la modulation correspond au prélèvement que l'Union européenne affectera à des actions de développement rural.

Du fait du découplage partiel des aides, les subventions sur les produits perdent 5 milliards d'euros : elles passent de 7,5 milliards en 2005 à 2,5 milliards en 2006. Les subventions sur les produits de 2006 se composent principalement des aides aux grandes cultures, qui restent couplées à 25 %, et de la prime au maintien du troupeau de vache allaitante (PMTVA) qui reste couplée à 100 %.

Les subventions sur les produits de 2005, lorsqu'elles sont découplées, sont compensées par le paiement unique. Celui-ci tient compte aussi de la revalorisation de l'aide laitière qui, même découplée, doit monter en charge. En outre, il intègre la compensation betteravière, instituée début 2006 lors de la réforme de l'Organisation commune de marché du sucre, et qui est destinée à compenser partiellement la baisse progressive du prix de la betterave programmée jusqu'en 2009. Enfin, il compense l'aide au gel des terres, totalement découplée, et qui était déjà comptabilisée en subventions d'exploitation. Ainsi, sur l'ensemble du périmètre du découplage, le paiement unique s'élève en 2006 à 5,8 milliards d'euros.

Subventions sur les produits, subventions d'exploitation : la réforme de la Pac

En millions d'euros

	2002	2003	2004	2005	2006
Subventions sur les produits					
sur les productions végétales	5063,4	5049,6	5120,7	4838,5	1326,8
sur les productions animales	2159,1	2177,3	2466,2	2650,0	1128,4
Total	7222,5	7226,9	7586,9	7488,5	2455,2
Subventions d'exploitation					
Aide au gel des terres	407,3	415,1	353,3	409,6	0
Paiement unique à l'exploitation	/	/	/	/	5786,7
Aides agri-environnementales	931,0	1099,4	1049,4	1111,4	1116,5
Calamités agricoles	124,7	700,9	27,5	260,3	212,3
Autres	668,7	1590,0	414,5	675,6	605,7
Total	2007,0	2834,5	1817,2	2196,6	7508,9
Total	9229,5	10061,4	9404,1	9685,1	9964,1

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

La réforme de la Pac

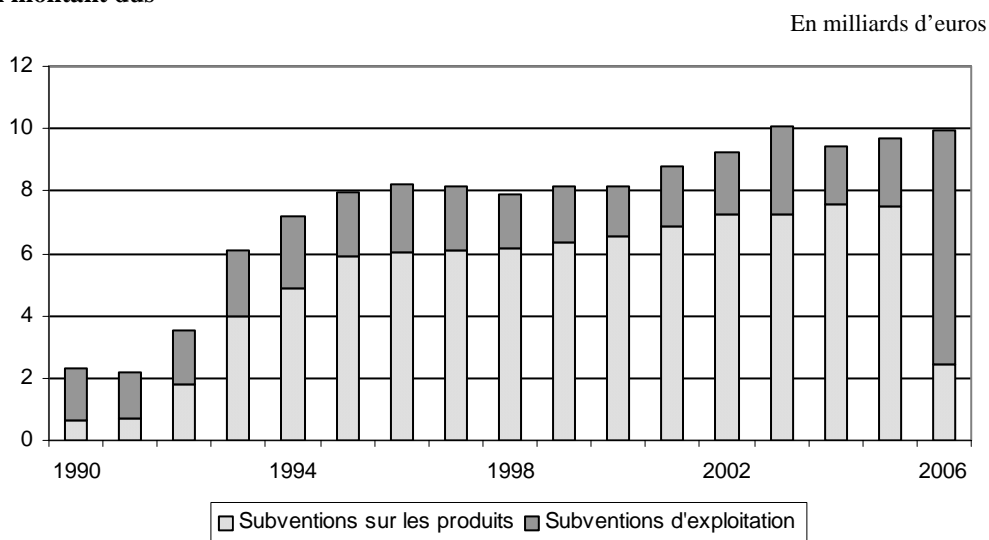
Les réformes de la Pac de 1992 et 1999 ont profondément remanié le système d'aides : les prix garantis ont été abaissés et les aides indirectes, telles que les achats d'intervention et les restitutions à l'exportation, ont été largement remplacées par des aides directes aux agriculteurs, liées aux surfaces et au cheptel. La réforme de 2003 va plus loin en remplaçant ces aides directes couplées par une aide découplée, appelée **paiement unique à l'exploitation**. De plus, la réforme de 2003 prévoit la **modulation** des aides, c'est-à-dire une retenue sur les aides directes de soutien de marché (premier pilier de la Pac), destinée à financer des actions de développement rural (2^{ème} pilier). Le taux de la modulation a été fixé à 3 % en 2005, 4 % en 2006, 5 % de 2007 à 2012. Enfin, la réforme de 2003 introduit la **conditionnalité** : les aides sont versées aux agriculteurs sous réserve qu'ils respectent un certain nombre de normes de bonnes pratiques agricoles et environnementales.

La France a appliqué la modulation et la conditionnalité en 2005 ; elle met en place le découplage des aides et le versement du paiement unique en 2006. Elle applique ce volet de la réforme en même temps que l'Espagne, la Finlande, la Grèce et les Pays-Bas, les autres pays étant déjà passés au régime du paiement unique.

Afin d'éviter une éventuelle désorganisation de la production, la France a opté pour un découplage partiel, au maximum des possibilités réglementaires. Certaines aides végétales et animales versées en métropole restent donc partiellement couplées et les aides DOM restent totalement couplées. A partir de 2006, l'aide compensatrice aux grandes cultures est découplée à 75 % et l'aide au gel des terres est totalement découplée. La prime spéciale bovins mâles (PSBM) est totalement découplée alors que la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) reste couplée. L'aide directe laitière, instaurée en 2004, est totalement découplée en 2006 mais continue à monter en charge (8,15 €t en 2004, 16,31 €t en 2005, 24,49 €t en 2006 et 2007). La compensation betteravière est créée, et découplée, en 2006 ; une profonde réforme de l'OCM sucre prévoit en effet une restructuration de la filière et une baisse du prix garanti minimal de la betterave de 2006 à 2009 (47,67 €t en 2005, 26,29 €t en 2009), partiellement compensé par une aide aux planteurs.

Dans les comptes, les aides qui restent couplées s'inscrivent en subventions sur les produits, alors que le paiement unique s'inscrit en subventions d'exploitation. Le paiement unique de 2006 compense la partie découplée des aides de 2005, la revalorisation de l'aide directe laitière, la création de la compensation betteravière, ainsi que l'aide au gel des terres déjà classé en subvention d'exploitation. Globalement le montant total des aides directes à la branche agriculture —subventions sur les produits et subventions d'exploitation— reste comparable, avant et après réforme (*graphique*).

Subventions sur les produits et subventions d'exploitation à la branche agriculture en montant dû*



* Les aides sont présentées en montant dû, au titre d'une campagne, et non en montants versés au cours de l'année civile. Ne figurent pas dans ces aides directes les subventions à l'investissement et les transferts en capital attribués aux exploitants.
Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

3. La production au prix de base

La production de la branche agriculture au prix de base

En millions d'euros

	<i>Valeur 2005</i>	<i>Indice de volume</i>	<i>Volume 2006</i>	<i>Indice de prix</i>	<i>Valeur 2006</i>	<i>Indice de valeur</i>
Production hors subventions	55925,1	97,6	54561,4	105,9	57800,0	103,4
Subventions	7488,5	96,0	7192,5	34,1	2455,2	32,8
Production au prix de base	63413,6	97,4	61753,9	97,6	60255,2	95,0

Source : Insee

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. Le découplage, qui diminue fortement les aides liées aux produits, a donc un effet sur l'indice de prix de la production : alors que les prix hors subventions se redressent en 2006 (+ 5,9%), le prix de base diminue (-2,4 %). De même en valeur : alors que la valeur de la production hors subventions progresse (+ 3,4 %), la valeur de la production au prix de base diminue (-5 %).

II. La production par familles de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base (y compris les subventions sur les produits et hors impôts spécifiques sur les produits. Dans les paragraphes relatifs aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente les évolutions du volume, du prix et de la valeur de la production. Il est suivi de l'analyse des faits marquants de l'année 2006. L'analyse présente successivement les évolutions de la production hors subventions, des subventions, et de la production au prix de base. L'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 4,3	+ 20,9	+ 15,6
dont : blé tendre (52,0 %)*	- 4,0	+ 25,0	+ 20,0
maïs (23,2 %)*	- 11,0	+ 20,0	+ 6,8
orge (15,9 %)*	+ 1,0	+ 15,0	+ 16,2
Subventions sur les produits	- 3,7	- 74,5	- 75,4
Ensemble au prix de base	- 4,1	- 11,6	- 15,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de céréales s'accroît fortement en 2006 (+ 15,6 %) en raison de l'envolée des prix.

Le **volume** de l'ensemble des céréales diminue de 4,3 % par rapport à celui de 2005, qui était lui-même inférieur de 8,9 % au volume important de 2004. Ainsi, la récolte céréalière baisse de 4 % par rapport à son niveau moyen des cinq dernières années. En effet, les vagues de chaleur et de sécheresse de juin et juillet 2006 ont compromis les rendements. Pour le blé tendre, la production baisse de 4 %, une légère diminution des surfaces s'ajoutant au fléchissement des rendements. Le blé est d'excellente qualité avec une teneur en protéines élevée. La récolte de blé dur augmente de 6 % par rapport à 2005 et de 23 % par rapport à la moyenne quinquennale, en raison d'une hausse des surfaces. Pour l'orge, la production s'accroît légèrement, la progression des surfaces compensant le repli des rendements. Cette année encore, c'est surtout pour le maïs que la production chute : -11 % en 2006, après - 16 % en 2005, avec une nouvelle diminution des surfaces.

Le **prix** de la production de céréales (hors subventions) progresse fortement (+ 20,9 %), après une légère hausse en 2005. L'offre mondiale est limitée, les rendements ayant été réduits par

la sécheresse en Australie et en Argentine, par l'humidité au Canada. C'est pour le blé tendre que le prix augmente le plus (+ 25 %). Sur le marché mondial, les disponibilités se resserrent et la baisse des stocks se poursuit. En 2006, comme en 2005, la consommation mondiale devrait dépasser la production. Compte tenu de l'excellente qualité de la récolte, le marché intérieur est soutenu par la demande en blé panifiable. Le prix du blé dur est supérieur à celui déjà élevé de 2005, en raison d'une bonne demande des pays du Maghreb et de l'Italie dont la production a beaucoup régressé. Pour l'orge, les cours augmentent sensiblement ; ils sont plus compétitifs que ceux du blé tendre si bien que la demande pour l'alimentation animale s'accroît. Pour le maïs, la faiblesse de la récolte fait nettement monter les prix.

Les aides à la surface pour les grandes cultures sont découplées à 75 %. Ainsi, la valeur de la production au prix de base baisse de 15,2 %.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 11,3	+ 2,8	- 8,9
dont : oléagineux (39,3 %)*	- 10,0	+ 15,0	+ 3,5
protéagineux (6,8 %)*	- 22,0	+ 16,0	- 9,5
betteraves industrielles (38,8 %)*	- 12,0	- 12,0	- 22,6
Subventions sur les produits	- 12,2	- 63,5	- 67,9
Ensemble au prix de base	- 11,5	- 14,9	- 24,7

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production d'**oléagineux** croît de 3,5 %, la hausse des prix compensant la baisse des volumes produits.

La récolte diminue de 10 % en raison d'une chute des rendements. Pour le colza, les superficies augmentent encore fortement cette année, du fait de l'intérêt croissant pour les cultures bioénergétiques, mais les rendements sont en repli sensible. Pour le tournesol, la légère diminution des surfaces s'ajoute à la baisse des rendements.

Les cours du colza se raffermissent encore grâce à l'accroissement de la demande en biocarburants. Le prix du tournesol, déjà élevé les deux années précédentes, se maintient à un haut niveau, malgré un tassement dû à la concurrence des pays de la Mer Noire et des pays de l'est de l'Europe.

Les aides à la surface pour les oléagineux sont découplées à 75 %. Ainsi, la valeur de la production au prix de base baisse de 24,9 %.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** baisse de 9,5 %, la chute des quantités produites n'étant pas compensée par la hausse des prix. Les rendements sont stables, mais la forte baisse des surfaces entraîne, pour la deuxième campagne consécutive, un très net repli de la production, qui devient inférieure de 30 % à la moyenne des cinq dernières années. La baisse de l'offre fait progresser les cours, les exportations étant favorisées par la chute des productions canadienne et indienne. De plus, le prix augmente encore dans le sillage des prix du blé et du tourteau de soja auxquels le pois peut se substituer en alimentation animale.

L'aide à la surface pour les produits protéagineux est découplée à 75 %, mais la prime aux protéagineux reste couplée. Ainsi, la valeur de la production au prix de base baisse de 42,1 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** chute en 2006, après une stabilité en 2005. Les superficies diminuent, ainsi que les rendements en raison de la sécheresse, ce qui entraîne une baisse des quantités produites (-3,5 %). La richesse en sucre est modérée. Suite à la réforme de l'OCM sucre (organisation commune de marché), la production de betteraves à sucre chute ; celle des betteraves à alcool et éthanol double. Ainsi, le volume produit décroît de 12 %. A partir de l'année 2006, le prix de la betterave sucrière diminue conformément au règlement sur le sucre. En 2006, la baisse est de 12 %. Cette baisse est compensée par une aide entièrement intégrée dans le paiement unique à l'exploitation.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 1,0	+ 14,3	+ 13,1
dont : fruits (37,6 %)*	- 1,0	+ 15,0	+ 13,9
légumes (46,7 %)*	0,0	+ 7,0	+ 7,0
pommes de terre (15,7 %)*	- 4,0	+ 35,0	+ 29,6
Subventions sur les produits	- 2,0	- 5,0	- 6,9
Ensemble au prix de base	- 1,0	+ 14,0	+ 12,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2005.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** s'accroît très nettement en 2006, après avoir chuté en 2005. En effet, les quantités produites diminuent légèrement, mais les prix se redressent très nettement, après deux années de baisse. Les superficies baissent structurellement pour toutes les productions, sauf pour l'abricot. Les volumes produits diminuent pour les fraises et surtout pour les pommes. En revanche, ils progressent pour les poires et les prunes, en raison de rendements élevés. Pour les cerises, la campagne est médiocre avec des quantités et des prix en baisse. Pour les abricots, la récolte

est abondante pour la deuxième année consécutive et les prix sont légèrement supérieurs à leur bas niveau de 2005. Pour les autres fruits, les prix augmentent fortement. En effet, le temps chaud de l'été a favorisé l'écoulement des fruits, notamment des pêches et des melons. La pomme bénéficie d'un contexte porteur sur le marché intérieur comme à l'exportation. Les subventions sur les produits sont peu élevées et se composent principalement de l'aide à la production de bananes qui reste couplée et qui augmente. Ainsi, la valeur de la production de fruits au prix de base s'accroît de 13,8 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente de 7 %, après une hausse déjà sensible en 2005. Le volume de production est stable et les prix augmentent. La campagne 2006 est satisfaisante pour les producteurs de tomates avec une production supérieure à la moyenne quinquennale et plutôt bien valorisée. Pour les endives et les salades, la production est quasi-stable et les cours flambent. Pour les asperges, la production, faible, est bien valorisée. En revanche, pour les courgettes, la campagne 2006 est médiocre, la baisse de la production due à la décroissance continue des surfaces se conjuguant au faible niveau des prix. Pour les carottes, les prix sont inférieurs aux prix élevés de 2005 et la récolte diminue.

La récolte de **pommes de terre** primeurs régresse encore très sensiblement en 2006. Après avoir chuté en 2005, les prix à la production augmentent de moitié en 2006. Pour les pommes de terre de conservation, comme l'an dernier, les quantités diminuent, la sécheresse de juillet ayant freiné les rendements, et les prix s'accroissent très nettement, après avoir beaucoup baissé en 2005 à cause d'une surproduction européenne. Globalement, le volume de la production de pommes de terre décroît de 4 % et le prix augmente de 35 %, ce qui entraîne une progression de la valeur de la production de 29,6 %.

L'aide compensatrice à la féculé est découplée à 40 %. La valeur de la production au prix de base, y compris subventions, s'accroît de 27,6 %.

4. Les vins

Évolution 2006/2005 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	- 2,1	+ 2,2	0,0
Vins d'appellation d'origine	(83,3 %)	- 2,9	+ 2,6	- 0,4
vins de champagne**	(28,5 %)	+1,0	+ 2,0	+ 3,0
autres vins d'appellation	(54,8 %)	- 5,0	+ 3,0	- 2,2
Autres vins	(16,7 %)	+ 1,9	0,0	+ 1,9
vins pour eaux de vie AOC	(5,7 %)	0,0	+ 1,0	+ 1,0
autres vins de distillation	(1,1 %)	+ 46,0	+ 9,0	+ 59,2
vins de table et de pays	(9,9 %)	- 2,0	- 2,0	- 4,0

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2005.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

Après une chute en 2005, la valeur de la production de **vins** devrait se stabiliser, la baisse des volumes étant compensée par une hausse des prix (respectivement -2,1 % et +2,2 %).

Le **volume** de production diminue en 2006 (-2,1 %), après avoir beaucoup baissé en 2005. Les volumes des vins d'appellation diminuent, ainsi que ceux des vins de table et de pays, une partie de la récolte étant destinée à la distillation de crise. Les volumes de vins de champagne progressent légèrement.

Le **prix** de la production des vins, globalement, devrait augmenter un peu, après deux années consécutives de forte baisse. Seul le prix des vins de champagne continue à progresser régulièrement. Après les baisses de 2004 et 2005, les prix des autres vins d'appellation se redresseraient, en raison d'une amélioration de la situation sur le marché mondial. Les exportations progressent en volume et surtout en valeur, notamment vers les États-Unis. En revanche, les prix des vins de table et de pays continuent à diminuer, mais de façon moins importante qu'en 2005.

5. Le bétail

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 1,1	+ 5,9	+ 4,8
dont : gros bovins (51,3 %)*	0,0	+ 5,0	+ 5,0
veaux (12,8 %)*	- 5,0	+ 12,0	+ 6,4
porcins (28,4 %)*	- 1,0	+ 6,0	+ 4,9
ovins-caprins (6,6 %)*	- 2,0	+ 2,0	0,0
Subventions sur les produits	- 0,4	- 46,1	- 46,3
Ensemble au prix de base	- 0,9	- 2,9	- 3,8

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2005. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** augmente (+ 5 %) pour la cinquième année consécutive.

Le volume de la production de gros bovins se stabilise en 2006. La demande extérieure d'animaux vivants est en hausse, mais les abattages se replient à nouveau. Le découplage partiel de la prime à l'abattage prévu pour 2006 a fait augmenter les abattages fin 2005, notamment pour les vaches, ils ont donc diminué début 2006. Les abattages de bœufs sont stables tandis que ceux des autres catégories sont en baisse. Au total, ils perdent 2 %.

La baisse des effectifs de bovins est moins forte en 2006 qu'en 2005. Sous la contrainte des quotas laitiers, le nombre de vaches laitières suit son évolution tendancielle à la baisse du fait

des gains de productivité. Le nombre de vaches et de génisses nourrices progresse un peu. Les effectifs de taureaux diminuent tandis que ceux de bœufs et de taurillons augmentent sensiblement.

L'offre européenne limitée ainsi qu'une demande active favorisent la fermeté des cours. Les cours des gros bovins, qui avaient retrouvé leur niveau antérieur à la crise de l'ESB en 2003, continuent à progresser. En 2006, les prix augmentent de 5 %.

La prime à la vache allaitante reste couplée et la prime spéciale aux bovins mâles est entièrement découplée. La prime à l'abattage des gros bovins est découplée à 60 %. Les compléments extensification sont découplés à 100 %. Au total, les aides sur la production de bétail diminuent de moitié. Ainsi, la valeur de la production au prix de base décroît de 8,5 %.

Hors subventions sur les produits, la production des **veaux** de boucherie s'accroît sensiblement en valeur (+ 6,4 %), après une forte baisse en 2005. Les abattages diminuent, ainsi que les effectifs. L'érosion du cheptel laitier entraîne une réduction du nombre de veaux. Le volume de production baisse de 5 %. Sur les huit premiers mois de l'année, les cours progressent en raison d'une offre limitée. Puis ils fléchissent, car les disponibilités européennes sont supérieures à la demande qui diminue avec la hausse du prix à la consommation. Sur l'année 2006, le prix hors subventions s'accroît de 12 %, après une baisse en 2005 (- 8,7 %). Il est nettement supérieur au prix moyen des cinq dernières années.

La prime à l'abattage des veaux reste couplée. Ainsi, la valeur de la production au prix de base s'accroît de 6 %.

La valeur de la production de **porcins** s'accroît à nouveau en 2006 (+ 4,9 %). Le volume de la production est en léger retrait par rapport à celui de 2005. Les cours du porc progressent depuis 2004 ; en 2006, ils s'accroissent de 6 %.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** est stable. Le volume de production se replie de 2 % en 2006. Les abattages sont en recul. La production d'agneaux se réduit. En revanche, les abattages d'ovins de réforme progressent fortement, entraînant une nouvelle diminution du cheptel de brebis. Le commerce extérieur d'ovins vivants est actif. La fermeté des cours est favorisée par une demande toujours soutenue et l'insuffisance de l'offre française. Le prix à la production s'accroît de 2 %.

La prime à la brebis est découplée à 50 % et la prime à la chèvre est totalement découplée. Ainsi, la valeur de la production au prix de base décroît de 11,1 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions augmente (+ 4,8 %), la baisse du volume (- 1,1 %) étant plus que compensée par la hausse des prix (+ 5,9 %). Les subventions sur les produits diminuent de moitié et la valeur de la production de bétail au prix de base décroît de 3,8 %.

6. Les produits avicoles

Évolution 2006/2005 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble		- 7,1	+ 2,7	- 4,5
dont : volailles	(76,4 %)*	- 8,0	+ 1,0	- 7,1
oeufs	(23,6 %)*	- 4,0	+ 8,0	+ 3,7

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2005.

Pour les **volailles**, la valeur de la production diminue en 2006. La crainte des risques d'introduction du virus de la grippe aviaire atteint fortement la filière volaille qui était déjà confrontée à une baisse tendancielle de sa production et de ses exportations depuis une dizaine d'années. Ainsi, le volume de production continue à décroître, mais plus fortement qu'en 2005 ; la baisse de la production s'accroît au premier semestre 2006, puis elle se ralentit. La baisse des abattages est particulièrement forte pour les poulets et les pintades. Elle est moins sensible pour les dindes, mais, par rapport à la moyenne quinquennale, elle est très importante car les tonnages de dindes abattus étaient en fort repli ces dernières années. Les abattages de canards se stabilisent. Le solde du commerce extérieur se dégrade. Les prix restent stables.

Pour les **oeufs**, la valeur de la production augmente en 2006. Le volume de production est inférieur de 4 % à celui de 2005 ainsi qu'à la moyenne des cinq dernières années. Les mises en place de poulettes de ponte ont diminué. La cotation des œufs se redresse nettement en 2006, malgré une baisse sensible pendant l'été. Le prix à la production dépasse de 8 % celui de 2005, mais il est équivalent au prix moyen des cinq dernières années.

La crise aviaire

Quelques données de cadrage sur la filière avicole

Dans les comptes nationaux définitifs 2003, la production de volailles vivantes représente 2,8 milliards d'euros, la production d'oeufs 1,1 milliard, soit respectivement 4 % et 2 % de la production agricole. La production de viande de volaille s'élève à 5,5 milliards d'euros, soit 4 % de la production des industries agro-alimentaires. Si le commerce extérieur de volailles vivantes est très faible, les exportations de viande de volaille représentent 20 % de la valeur des abattages. Le commerce extérieur de viande de volaille est excédentaire de 706 millions d'euros en 2003.

Avant même la grippe aviaire, la filière avicole était une filière fragilisée. Alors que la production de volailles avait doublé entre 1980 et 1998, l'activité fléchit à partir de 1999¹. La filière perd alors des parts de marché, tant sur son marché intérieur que sur son marché extérieur. La concurrence de pays tels que les Etats-Unis, le Brésil et la Thaïlande s'accroît, dans un contexte de baisse des restitutions à l'exportation. La concurrence étrangère et la baisse de la demande intérieure pèsent sur les prix payés aux producteurs. Ceux-ci baissent sur les années 2002, 2003 et à nouveau en 2005. En situation de surproduction, la filière fait l'objet d'un plan d'aide à la cessation d'activité sur les années 2003 et 2004.

Une crise médiatique

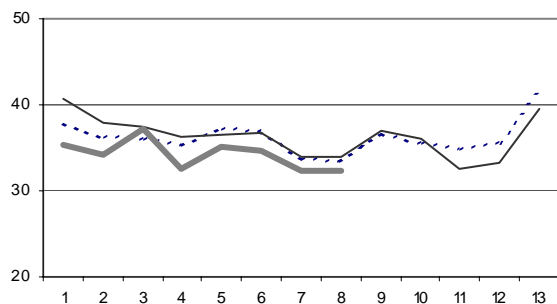
La crise aviaire de 2005-2006 ressemble à bien des égards à la crise bovine d'octobre 2000 liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Même si les effets de l'épizootie elle-même sont statistiquement négligeables², une forte médiatisation provoque une crise de confiance des consommateurs et la demande s'effondre. La consommation des ménages en viande de volaille fléchit d'abord en octobre 2005, puis elle chute en février 2006, en ce qui concerne surtout la viande de poulet label et de dinde. La demande extérieure chute également : une quarantaine de pays décident en mars de mettre l'embargo sur la viande de volailles d'origine française et les autres pays réduisent leurs achats.

Légende des graphiques

----- 2004 ——— 2005 ——— 2006

Consommation des ménages

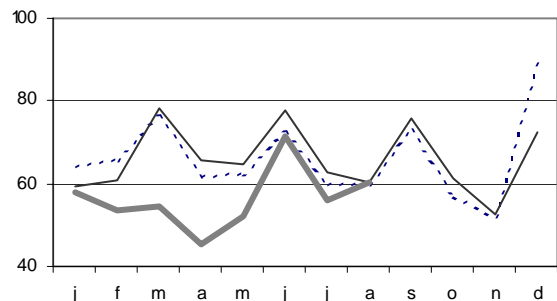
en milliers de tonnes (sur 13 périodes de 4 semaines)



Source : SECODIP

Mises en place de poussins - poulets de chair

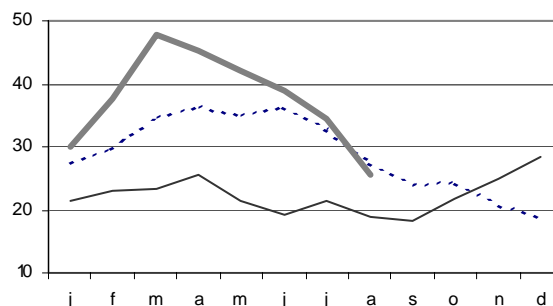
en millions de têtes



Source : Agreste

Stocks de viandes de volailles dans les abattoirs

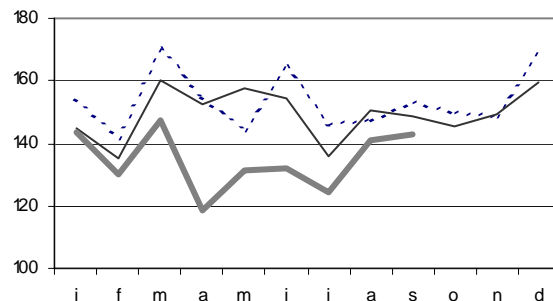
en milliers de tonnes



Source : Agreste

Abattages contrôlés de volailles

en milliers de tonnes



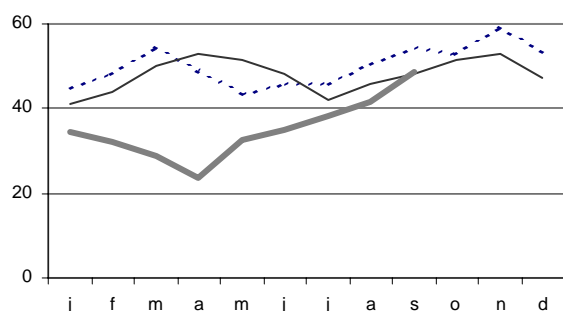
Source : Agreste

1. « La filière avicole à l'aune de son passé », Agreste Primeurs n°177, avril 2006.

2. En France, en dehors des oiseaux sauvages, la grippe aviaire n'a touché qu'un élevage de dindes, signalé dans l'Ain en février 2006.

Exportations de viande de volaille

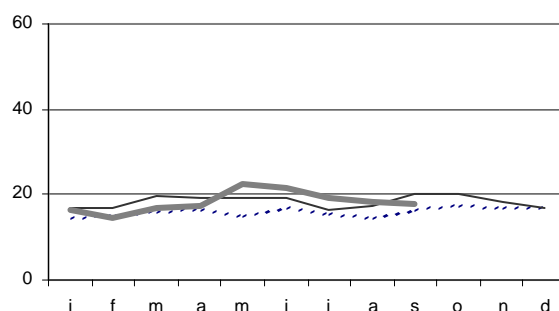
en milliers de tonnes



Source : Douanes

Importations de viande de volaille

en milliers de tonnes



Source : Douanes

Une répercussion rapide sur la production

Comme la production de volailles est une production à cycle court (40 à 90 jours), d'animaux qui doivent être abattus à terme, la filière réagit rapidement à la chute de la demande. Les mises en place de poussins diminuent dès le mois de décembre 2005 puis plus nettement au printemps 2006 après la deuxième alerte. Ainsi, avec un décalage de deux à trois mois, les abattages de volailles destinées à la consommation commencent à diminuer. Jusqu'en juillet 2006, les abattages se situent nettement en dessous des années précédentes puis, au second semestre, semblent reprendre un profil saisonnier habituel. En septembre 2006, les abattages de volailles restent cependant inférieurs de 4 % aux abattages de septembre 2005.

Les prix : de la production à la consommation

Contrairement à la crise de l'ESB qui avait fait chuter le prix des bovins de 20 %, la crise aviaire a peu d'effet, du moins à court terme, sur les prix à la production des volailles. Dans la filière avicole, les élevages sous contrat sont en effet prépondérants. C'est au stade intermédiaire qu'on observe des variations de prix de forte amplitude, comme en témoigne l'indice de prix de gros à Rungis. Pour le consommateur, la baisse des prix est très faible sur le premier semestre ; en revanche, au second semestre, la baisse de l'offre fait remonter les prix à la consommation qui se situent en août et septembre 2,6 points au-dessus des prix des mêmes mois de 2005.

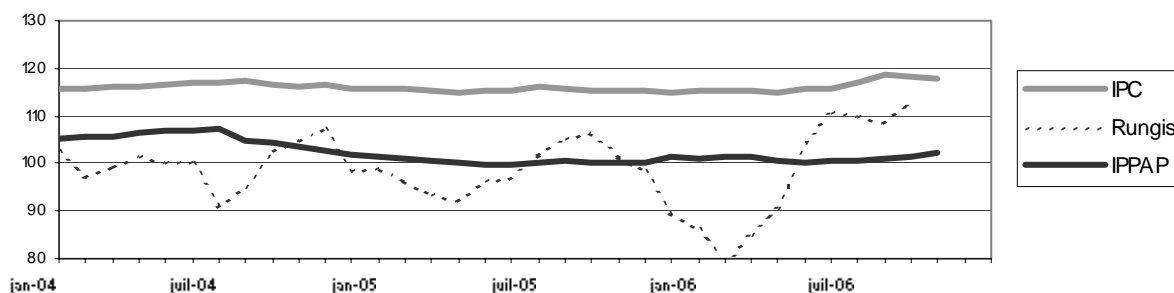
Des effets durables ?

La mise en place d'un dispositif de prévention et de surveillance, ainsi que les évaluations rassurantes présentées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), devraient sans doute être à même d'éviter une nouvelle crise de confiance chez le consommateur en fin d'année. Toutefois, la filière pourrait rester durablement affectée par la crise, la consommation des ménages semblant se stabiliser au-dessous de la consommation des années précédentes, déjà en repli. De même, à l'issue du premier semestre, la production avicole semble devoir reprendre son évolution tendancielle, orientée à la baisse. Globalement sur l'année 2006, la production de volailles aurait diminué de 8 % en volume par rapport à 2005. Si les exportations et les importations retrouvent en août 2006 les niveaux d'août 2005, un bilan du commerce extérieur serait prématuré.

Prix des volailles :

indice de prix à la production (IPPAP), indice de prix de gros à Rungis (IPGA), indice de prix à la consommation (IPC)

indices 100 en 2000



Source : Insee

7. Les autres produits animaux

Évolution 2006/2005 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 1,9	- 2,7	- 4,6
dont :			
lait et produits laitiers** (92,4 %)*	- 2,0	- 3,0	- 4,9
Subventions sur les produits	- 2,0	0,0	0,0/
Ensemble au prix de base	-1,9	-8,8	- 10,6

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2005.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production des autres produits animaux diminue (-4,6 %).

La collecte laitière est en baisse en 2006. Le repli du nombre de vaches laitières se poursuit. De plus, l'effectif de génisses laitières diminue aussi, ce qui limite le renouvellement du cheptel laitier. Cette baisse est atténuée par l'amélioration de la productivité laitière des vaches. Ainsi, le volume de production recule de 2 %.

Le prix à la production (hors subventions) du lait diminue à nouveau cette année (- 3 %) dans un contexte de baisse des prix d'intervention du beurre et des poudres de lait décidée par la Commission européenne dans le cadre de la réforme de la Pac, et d'aide directe aux producteurs. Les prix à la production des produits laitiers de grande consommation (fromages, produits frais) restent stables tandis que les cours des produits industriels (beurre et poudres) fléchissent dans le sillage des prix d'intervention et des cours mondiaux qui diminuent en raison d'une production laitière mondiale en progression et d'une consommation en baisse. Il en résulte un recul du prix du lait qui reste en grande partie indexé sur les cours de ces produits. Ainsi, le prix de la production diminue de 3 % en 2006.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers décroît de 4,9 %. La filière laitière est marquée par une profonde restructuration de ses moyens de production.

L'aide directe sur le lait mise en place en 2004 compense la baisse de prix du lait jusqu'en 2007. Elle augmente encore en 2006, mais elle est découplée et intégrée au paiement unique. Ainsi, la valeur de la production de lait au prix de base décroît de 11,4 %.

III. Les consommations intermédiaires

Evolution 2006/2005

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires		-2,8 %	+3,2 %	+0,4 %
hors aliments intraconsommés	(85,2 %)	-2,4 %	+2,5 %	+0,1 %
dont : énergie et lubrifiants	(8,1 %)	-0,5 %	+9,0 %	+8,5 %
engrais	(9,0 %)	-10,0 %	+7,0 %	-3,7 %
produits de protection des cultures	(7,9 %)	-6,0 %	+0,5 %	-5,5 %
aliments pour animaux *	(18,3 %)	-2,5 %	+1,5 %	-1,0 %

* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...) ; ils ne comprennent pas les produits agricoles intraconsommés, tels que les fourrages.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2005.

Source : Insee

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture augmente légèrement en 2006 (+ 0,4 %). Hors aliments pour animaux intraconsommés, c'est-à-dire produits par les agriculteurs eux-mêmes, elle est quasiment stable (+ 0,1 %).

Le prix de l'ensemble des consommations intermédiaires augmente sensiblement après deux années de quasi stagnation, tandis que le volume se contracte. Le poste « énergie et lubrifiants » tire les dépenses vers le haut, du fait de la vive croissance du prix du pétrole. Mais la consommation de produits agrochimiques et d'aliments pour animaux diminue en volume, de sorte que l'augmentation globale des dépenses reste faible.

Le coût des **produits énergétiques** progresse de 8,5 % en 2006. Cette estimation prend en compte les mesures prises en faveur des agriculteurs concernant les taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel. Plusieurs mesures ont été prises à partir de l'année 2004 pour atténuer les effets de la hausse du prix du pétrole. Le 1^{er} septembre 2005, pour le fioul domestique, le montant du remboursement aux agriculteurs de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) avait été porté à 5 euros par hectolitre pour 5,66 euros payés. Cette mesure a été prolongée en 2006. Pour le fioul lourd et le gaz naturel, le taux d'exonération de la taxe afférente (respectivement TIPP et taxe à la consommation sur le gaz naturel) a été ajusté sur le fioul domestique. Sur l'année 2006, le prix du fioul domestique, première source d'énergie de l'agriculture, augmente fortement jusqu'en août puis fléchit à partir de septembre. Par rapport au prix moyen observé en 2005, il croît en moyenne d'environ 10,5 % en 2006.

Les achats d'**engrais** diminuent de 3,7 % en 2006 en valeur. Les volumes diminuent très fortement (-10 %) alors que la surface fertilisable varie peu, pour des raisons agronomiques et économiques. La baisse est de 4 % pour les engrais azotés simples, dont la facture pèse pour moitié ; elle atteint 15 % pour les engrais phosphatés ou potassiques simples et pour les engrais composés. En revanche, le prix des engrais progresse vivement (+ 7 %) pour la troisième année consécutive. L'augmentation est à nouveau particulièrement forte pour les

engrais azotés simples (+ 9 %) en raison de la hausse du prix du gaz naturel entrant dans leur fabrication.

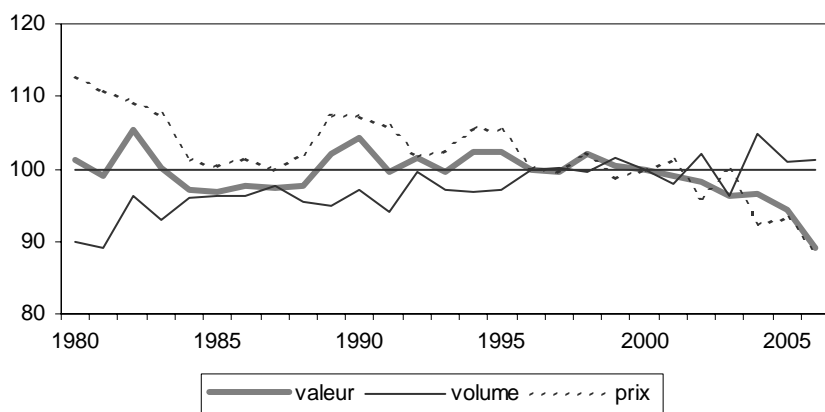
Les dépenses en **produits de protection des cultures** sont en baisse (-4,5 %) après deux années de hausse. Les prix restent stables (+ 0,5 %) tandis que les volumes diminuent (-6 %). Depuis 1999, les quantités de substances actives vendues en France sont, en tendance, orientées à la baisse. En 2006, les achats diminuent en volume en raison à la fois d'une utilisation économe des produits et de facteurs conjoncturels (conditions climatiques, faible parasitisme). La baisse est plus marquée pour les fongicides et les insecticides (environ -9 %) que pour les herbicides.

Les achats d'**aliments pour animaux**, qui constituent le premier poste de dépense de l'agriculture, baissent légèrement (-1 %), l'augmentation des prix (+1,5 %) contrebalançant partiellement la diminution des quantités (-2,5 %). La baisse des quantités achetées est liée à celle des effectifs dans les élevages de volailles et de porcins. Pour l'aliment volailles (premier poste des aliments pour animaux), la baisse est importante (- 4,8 %), surtout pour les poulets de chair. A la crise structurelle de la filière volailles est venue s'ajouter la crise de confiance déclenchée en octobre 2005 par l'influenza aviaire. En revanche, les quantités d'aliments composés pour gros bovins progressent fortement (+ 5,7 %) pour la deuxième année consécutive, aussi bien pour les vaches laitières que pour les autres bovins. Le prix des aliments pour animaux est resté globalement stable durant la plus grande partie de l'année ; il commence à se renchérir au mois de septembre à la suite de la hausse du cours des céréales et d'autres matières premières entrant dans leur composition.

Graphique 2

Evolution du ratio production au prix de base / consommations intermédiaires en valeur, en volume et en prix

Indices 100 en 2000



Valeur : indice de valeur de la production / indice de valeur des consommations intermédiaires

Volume : indice de volume de la production / indice de volume des consommations intermédiaires

Prix : indice de prix de la production / indice de prix des consommations intermédiaires

Sur le long terme, le volume de la production agricole augmente plus vite que le volume des intrants. Inversement, le prix des intrants augmente plus vite que le prix de la production agricole.

Avertissement : en 2006, le ratio des prix et des valeurs diminue fortement du fait du mode d'enregistrement des subventions dans les comptes (encadré p.4).

Source : Insee

IV - La valeur ajoutée

Evolution 2006/2005

En millions d'euros

	<i>Valeur 2005</i>	<i>Indice de volume</i>	<i>Volume 2006</i>	<i>Indice de prix</i>	<i>Valeur 2006</i>	<i>Indice de valeur</i>
Production hors subventions	55925,1	97,6	54561,4	105,9	57800,0	103,4
Subventions sur les produits	7488,5	96,0	7192,5	34,1	2455,2	32,8
Production au prix de base	63413,6	97,4	61753,9	97,6	60255,2	95,0
Consommations intermédiaires	35041,6	97,2	34067,9	103,2	35169,9	100,4
Valeur ajoutée brute	28372,0	97,6	27686,0	90,6	25085,3	88,4
Consommation de capital fixe	9078,1	100,4	9111,7	102,5	9339,2	102,9
Valeur ajoutée nette	19293,9	96,3	18574,3	84,8	15746,1	81,6

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. Malgré le redressement des prix agricoles hors subventions, le découplage des aides fait baisser la valeur de la production au prix de base, de sorte que la valeur ajoutée brute diminue fortement (-9,4 %).

La valeur de la **consommation de capital fixe** progresse de 2,9 % en 2006, selon la méthode de l'inventaire permanent. La consommation de capital fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. En 2006, la consommation de capital fixe augmente du fait de la hausse du prix des actifs fixes : prix des bâtiments, coût des plantations. En volume, la consommation de capital fixe reste stable.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, diminue fortement (-18,4 %), plus fortement que la valeur ajoutée brute.

V - Le résultat agricole

Les **subventions d'exploitation**, qui s'élevaient à 2,2 milliards d'euros en 2005, passent à 7,5 milliards d'euros en 2006. Comme on l'a vu précédemment, elles intègrent désormais le paiement unique à l'exploitation, pour un montant de 5,8 milliards d'euros en 2006. Ce montant, encore provisoire, tient compte du prélèvement de 4 % au titre de la modulation et du prélèvement de 2,2 % pour abonder la réserve nationale, laquelle sera affectée en priorité aux installations et servira à corriger certains cas particuliers. Une avance a été versée au 15 octobre, le reliquat au 1^{er} décembre. Les aides calamités, composées essentiellement des aides sécheresse, atteignent 212 millions d'euros en 2006 ; elles sont presque aussi importantes qu'en 2005.

Les **impôts sur la production** diminuent légèrement. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, diminuent de 2,3 %. La loi de finances 2006 prévoit en effet une exonération partielle de la taxe foncière sur les terres agricoles, à hauteur de 20 % sur la part communale. En revanche, les dégrèvements liés aux procédures calamités seraient moins importants en 2006 qu'en 2005.

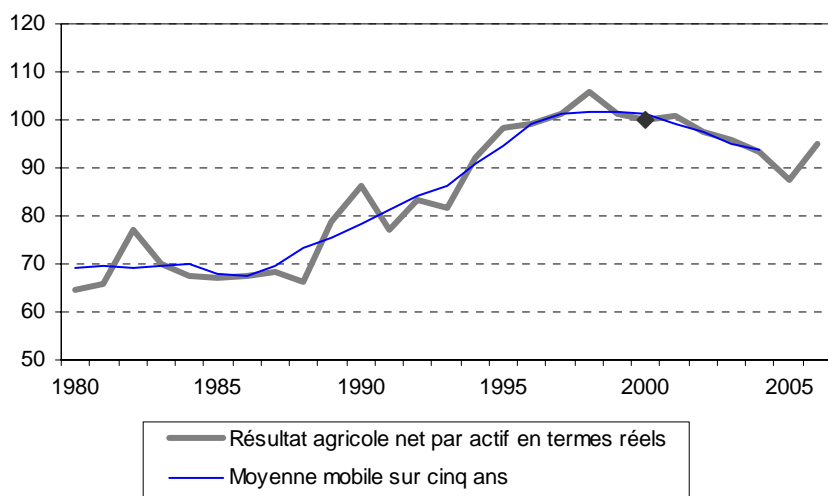
Le **résultat agricole net** reprend la valeur ajoutée nette à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé valeur ajoutée nette au coût des facteurs. Le résultat agricole net augmente en 2006 (+ 8,9 %).

Compte tenu de la baisse du volume de l'emploi agricole total (- 1,7 %), le résultat agricole net par actif augmente plus fortement (+ 10,8 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,0 %), le **résultat agricole net par actif en termes réels augmenterait de presque 9 % en 2006** (+ 8,6 %), après -6,5 % en 2005.

Graphique 3

Résultat agricole net par actif en termes réels¹

Indice 100 en 2000



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **salaires** versés par les unités agricoles progressent de 4 % en 2006, du fait d'une hausse du salaire horaire (+ 4 %) et d'une stabilité du volume d'heures travaillées. Les **cotisations sociales des salariés** à la charge de l'employeur progressent également (+ 3,7 %).

Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Ces charges locatives diminuent (-2,7 %).

Les **intérêts payés par les agriculteurs** sont stables (+ 0,1 %). L'encours des prêts atteint fin 2005 s'est sensiblement accru (+ 4 %), notamment l'encours des prêts non bonifiés d'investissement, concernant le matériel et les terrains. Mais le taux d'intérêt apparent, défini par le rapport des intérêts aux encours, continue à baisser. Il se situe à 4,4 % en 2006, après 4,6 % en 2005 ; il était de 7 % dix ans plus tôt.

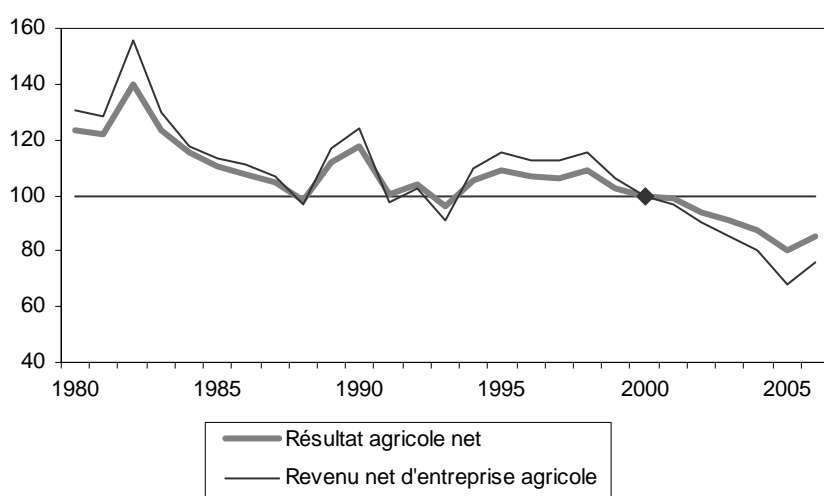
Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM sont les services bancaires qui ne font pas l'objet d'une facturation (par exemple, la tenue de la plupart des comptes courants). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de

la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM se contractent en 2006 du fait de la remontée des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM augmentent (+ 6,3 %).

Le revenu net d'entreprise agricole, solde du compte de revenu d'entreprise, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes. Il augmenterait en termes nominaux (+ 14,2 %). Du fait de la baisse du volume d'emploi non salarié (-2,6 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié augmenterait plus fortement (+ 17,2 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2 %), le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels augmenterait de 15 % en 2006** (+ 14,9 %), après -13,0 % en 2005.

Graphique 4 Indicateurs de revenu en termes réels

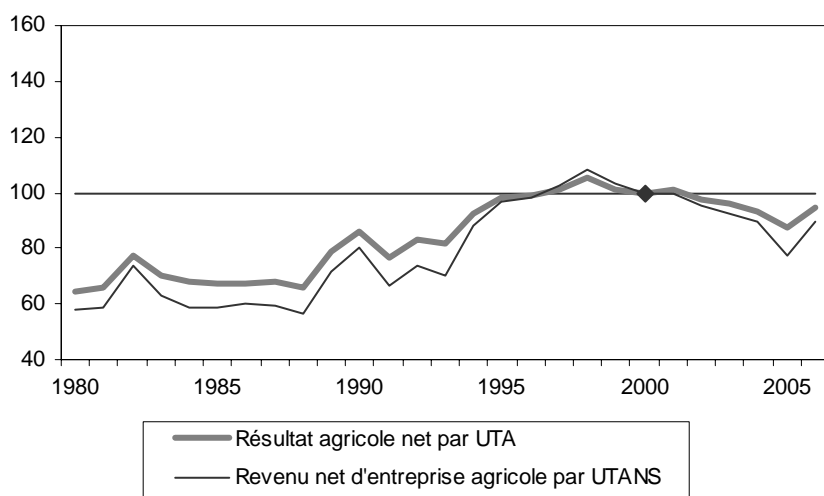
Indice 100 en 2000



Source : Insee

Graphique 5 Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹

Indice 100 en 2000



1. Evolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

Annexe

LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2006

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2006

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Blé dur.....	294,0	106,0	311,6	106,0	330,3	112,3
Blé tendre.....	3256,3	96,0	3126,0	125,0	3907,5	120,0
Maïs.....	1454,7	89,0	1294,7	120,0	1553,6	106,8
Orge.....	996,6	101,0	1006,6	115,0	1157,6	116,2
Autres céréales.....	263,8	96,5	254,6	116,0	295,3	111,9
CEREALES.....	6265,4	95,7	5993,5	120,9	7244,3	115,6
Oléagineux.....	1137,0	90,0	1023,3	115,0	1176,8	103,5
Protéagineux.....	196,0	78,0	152,9	116,0	177,4	90,5
Tabac.....	19,2	88,0	16,9	100,0	16,9	88,0
Betteraves industrielles.....	1122,3	88,0	987,6	88,0	869,1	77,4
Autres plantes industrielles.....	421,0	92,0	387,3	103,0	398,9	94,8
PLANTES INDUSTRIELLES.....	2895,5	88,7	2568,0	102,8	2639,1	91,1
Maïs fourrage.....	773,8	94,0	727,4	109,0	792,9	102,5
Autres fourrages.....	3494,7	101,0	3529,6	104,0	3670,8	105,0
PLANTES FOURRAGERES.....	4268,5	99,7	4257,0	104,9	4463,7	104,6
Légumes frais.....	3074,6	100,0	3074,6	107,0	3289,8	107,0
Plantes et fleurs.....	2461,2	100,0	2461,2	102,5	2522,7	102,5
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5535,8	100,0	5535,8	105,0	5812,5	105,0
POMMES DE TERRE.....	1036,2	96,0	994,8	135,0	1343,0	129,6
FRUITS.....	2474,2	99,0	2449,5	115,0	2816,9	113,9
Vins de champagne.....	2364,3	101,0	2388,0	102,0	2435,7	103,0
dont vins calmes.....	1645,2	101,0	1661,7	102,0	1694,9	103,0
dont champagne.....	719,1	101,0	726,3	102,0	740,8	103,0
Autres vins d'appellation.....	4541,7	95,0	4314,6	103,0	4444,0	97,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	6906,0	97,1	6702,6	102,6	6879,7	99,6
Vins pour eaux de vie AOC.....	471,9	100,0	471,9	101,0	476,6	101,0
dont vins de distillation.....	71,2	100,0	71,2	101,0	71,9	101,0
dont cognac.....	400,7	100,0	400,7	101,0	404,7	101,0
Autres vins de distillation.....	92,1	146,0	134,5	109,0	146,6	159,2
Vins de table et de pays.....	819,0	98,0	802,6	98,0	786,5	96,0
AUTRES VINS.....	1383,0	101,9	1409,0	100,0	1409,7	101,9
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	30764,6	97,2	29910,2	109,0	32608,9	106,0
Gros bovins.....	5324,0	100,0	5324,0	105,0	5590,2	105,0
Veaux.....	1327,9	95,0	1261,5	112,0	1412,9	106,4
Ovins-caprins.....	683,2	98,0	669,5	102,0	682,9	100,0
Equidés.....	98,1	100,0	98,1	103,0	101,0	103,0
Porcins.....	2949,1	99,0	2919,6	106,0	3094,8	104,9
BETAIL.....	10382,3	98,9	10272,7	105,9	10881,8	104,8
Volailles.....	2611,1	92,0	2402,2	101,0	2426,2	92,9
Oeufs.....	807,1	96,0	774,8	108,0	836,8	103,7
PRODUITS AVICOLES.....	3418,2	92,9	3177,0	102,7	3263,0	95,5
Lait et produits laitiers.....	7614,6	98,0	7462,3	97,0	7238,4	95,1
dont lait.....	7315,3	98,0	7169,0	97,0	6953,9	95,1
dont produits laitiers.....	299,3	98,0	293,3	97,0	284,5	95,1
Autres produits de l'élevage.....	624,8	99,0	618,6	101,0	624,8	100,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8239,4	98,1	8080,9	97,3	7863,2	95,4
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..	22039,9	97,7	21530,6	102,2	22008,0	99,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	52804,5	97,4	51440,8	106,2	54616,9	103,4
Activités principales de travaux agricoles.....	2948,1	100,0	2948,1	102,0	3007,1	102,0
Activités secondaires de services.....	172,5	100,0	172,5	102,0	176,0	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3120,6	100,0	3120,6	102,0	3183,1	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	55925,1	97,6	54561,4	105,9	57800,0	103,4
dont production des activités secondaires.....	1591,6	100,1	1592,8	100,8	1606,0	100,9

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2006

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Blé dur.....	214,7	106,0	227,6	26,8	61,0	28,4
Blé tendre.....	1679,7	96,0	1612,5	25,2	406,3	24,2
Maïs.....	558,2	89,0	496,8	26,5	131,7	23,6
Orge.....	553,9	101,0	559,4	25,1	140,6	25,4
Autres céréales.....	202,6	96,5	195,5	25,7	50,2	24,8
CEREALES.....	3209,1	96,3	3091,8	25,5	789,8	24,6
Oléagineux.....	667,7	90,0	600,9	29,7	178,3	26,7
Protéagineux.....	200,1	78,0	156,1	33,2	51,9	25,9
Tabac.....	78,7	88,0	69,3	69,3	48,0	61,0
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	116,8	92,0	107,5	58,3	62,7	53,7
PLANTES INDUSTRIELLES.....	1063,3	87,8	933,8	36,5	340,9	32,1
Maïs fourrage.....	480,1	94,0	451,3	25,7	116,0	24,2
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	480,1	94,0	451,3	25,7	116,0	24,2
Légumes frais.....	2,3	100,0	2,3	100,0	2,3	100,0
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	2,3	100,0	2,3	100,0	2,3	100,0
POMMES DE TERRE.....	29,5	96,0	28,3	60,0	17,0	57,6
FRUITS.....	54,2	99,0	53,7	113,2	60,8	112,2
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	4838,5	94,3	4561,2	29,1	1326,8	27,4
Gros bovins.....	1841,1	100,0	1841,1	52,5	967,0	52,5
Veaux.....	77,1	95,0	73,2	104,2	76,3	99,0
Ovins-caprins.....	177,9	98,0	174,3	47,4	82,6	46,4
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	2096,1	99,6	2088,6	53,9	1125,9	53,7
Volailles.....	0,9	92,0	0,8	112,5	0,9	100,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	0,9	88,9	0,8	112,5	0,9	100,0
Lait et produits laitiers.....	553	98,0	541,9	0,3	1,6	0,3
dont lait.....	553	98,0	541,9	0,3	1,6	0,3
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	553	98,0	541,9	0,3	1,6	0,3
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..	2650	99,3	2631,3	42,9	1128,4	42,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	7488,5	96,0	7192,5	34,1	2455,2	32,8
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	7488,5	96,0	7192,5	34,1	2455,2	32,8
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2006

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Blé dur.....	508,7	106,0	539,2	72,6	391,3	76,9
Blé tendre.....	4936,0	96,0	4738,5	91,0	4313,8	87,4
Maïs.....	2012,9	89,0	1791,5	94,1	1685,3	83,7
Orge.....	1550,5	101,0	1566,0	82,9	1298,2	83,7
Autres céréales.....	466,4	96,5	450,1	76,8	345,5	74,1
CEREALES.....	9474,5	95,9	9085,3	88,4	8034,1	84,8
Oléagineux.....	1804,7	90,0	1624,2	83,4	1355,1	75,1
Protéagineux.....	396,1	78,0	309,0	74,2	229,3	57,9
Tabac.....	97,9	88,0	86,2	75,3	64,9	66,3
Betteraves industrielles.....	1122,3	88,0	987,6	88,0	869,1	77,4
Autres plantes industrielles.....	537,8	92,0	494,8	93,3	461,6	85,8
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3958,8	88,5	3501,8	85,1	2980,0	75,3
Maïs fourrage.....	1253,9	94,0	1178,7	77,1	908,9	72,5
Autres fourrages.....	3494,7	101,0	3529,6	104,0	3670,8	105,0
PLANTES FOURRAGERES.....	4748,6	99,2	4708,3	97,3	4579,7	96,4
Légumes frais.....	3076,9	100,0	3076,9	107,0	3292,1	107,0
Plantes et fleurs.....	2461,2	100,0	2461,2	102,5	2522,7	102,5
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5538,1	100,0	5538,1	105,0	5814,8	105,0
POMMES DE TERRE.....	1065,7	96,0	1023,1	132,9	1360,0	127,6
FRUITS.....	2528,4	99,0	2503,2	115,0	2877,7	113,8
Vins de champagne.....	2364,3	101,0	2388,0	102,0	2435,7	103,0
dont vins calmes.....	1645,2	101,0	1661,7	102,0	1694,9	103,0
dont champagne.....	719,1	101,0	726,3	102,0	740,8	103,0
Autres vins d'appellation.....	4541,7	95,0	4314,6	103,0	4444,0	97,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	6906,0	97,1	6702,6	102,6	6879,7	99,6
Vins pour eaux de vie AOC.....	471,9	100,0	471,9	101,0	476,6	101,0
dont vins de distillation.....	71,2	100,0	71,2	101,0	71,9	101,0
dont cognac.....	400,7	100,0	400,7	101,0	404,7	101,0
Autres vins de distillation.....	92,1	146,0	134,5	109,0	146,6	159,2
Vins de table et de pays.....	819,0	98,0	802,6	98,0	786,5	96,0
AUTRES VINS.....	1383,0	101,9	1409,0	100,0	1409,7	101,9
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	35603,1	96,8	34471,4	98,4	33935,7	95,3
Gros bovins.....	7165,1	100,0	7165,1	91,5	6557,2	91,5
Veaux.....	1405,0	95,0	1334,7	111,6	1489,2	106,0
Ovins-caprins.....	861,1	98,0	843,8	90,7	765,5	88,9
Equidés.....	98,1	100,0	98,1	103,0	101,0	103,0
Porcins.....	2949,1	99,0	2919,6	106,0	3094,8	104,9
BETAIL.....	12478,4	99,1	12361,3	97,1	12007,7	96,2
Volailles.....	2612,0	92,0	2403,0	101,0	2427,1	92,9
Oeufs.....	807,1	96,0	774,8	108,0	836,8	103,7
PRODUITS AVICOLES.....	3419,1	92,9	3177,8	102,7	3263,9	95,5
Lait et produits laitiers.....	8167,6	98,0	8004,2	90,5	7240,0	88,6
dont lait.....	7868,3	98,0	7710,9	90,2	6955,5	88,4
dont produits laitiers.....	299,3	98,0	293,3	97,0	284,5	95,1
Autres produits de l'élevage.....	624,8	99,0	618,6	101,0	624,8	100,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	8792,4	98,1	8622,8	91,2	7864,8	89,4
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..	24689,9	97,9	24161,9	95,8	23136,4	93,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	60293,0	97,2	58633,3	97,3	57072,1	94,7
Activités principales de travaux agricoles.....	2948,1	100,0	2948,1	102,0	3007,1	102,0
Activités secondaires de services.....	172,5	100,0	172,5	102,0	176,0	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3120,6	100,0	3120,6	102,0	3183,1	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	63413,6	97,4	61753,9	97,6	60255,2	95,0
dont production des activités secondaires.....	1591,6	100,1	1592,8	100,8	1606,0	100,9

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2006

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de volume	Volume 2006	Indice de prix	Valeur 2006	Indice de valeur
Semences et plants	1900,0	97,0	1843,0	99,5	1833,8	96,5
Energie et lubrifiants	2836,1	99,5	2821,9	109,0	3075,9	108,5
Engrais et amendements	3165,4	90,0	2848,9	107,0	3048,3	96,3
Produits de protection des cultures	2762,3	94,0	2596,6	100,5	2609,6	94,5
Dépenses vétérinaires	1238,1	100,0	1238,1	102,5	1269,1	102,5
Aliments pour animaux	11613	96,4	11192,9	104,1	11656,7	100,4
dont : intraconsommés	5192,2	95,0	4932,6	107,5	5302,5	102,1
achetés en dehors de la branche	6420,8	97,5	6260,3	101,5	6354,2	99,0
Entretien du matériel	2378	100,0	2378	103,5	2461,2	103,5
Entretien des bâtiments	313,4	100,0	313,4	102,5	321,2	102,5
Services de travaux agricoles	2948,1	100,0	2948,1	102,0	3007,1	102,0
Autres services	5887,2	100,0	5887	100,0	5887,0	100,0
dont : SIFIM	906,6	100,0	906,6	89,0	806,7	89,0
Total	35041,6	97,2	34067,9	103,2	35169,9	100,4

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de valeur	Valeur 2006
Production	63413,6	95,0	60255,2
(-) Consommations intermédiaires	35041,6	100,4	35169,9
(=) Valeur ajoutée brute	28372,0	88,4	25085,3
(-) Consommation de capital fixe	9078,1	102,9	9339,2
(=) Valeur ajoutée nette	19293,9	81,6	15746,1

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de valeur	Valeur 2006
Valeur ajoutée nette	19293,9	81,6	15746,1
(+) Subventions d'exploitation	2196,5	341,9	7508,9
dont : bonifications d'intérêts	212,4	83,4	177,1
(-) Autres impôts sur la production	1465,8	98,7	1447,2
Impôts fonciers	969,5	97,7	947,2
Autres	496,3	100,7	500,0
(=) Résultat agricole net	20024,6	108,9	21807,8
(-) Rémunération des salariés	6332,7	103,9	6582,2
Salaires	5058,3	104,0	5260,6
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1274,4	103,7	1321,6
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	13691,9	111,2	15225,6

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2006

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

Compte établi le 20 novembre 2006	Valeur 2005	Indice de valeur	Valeur 2006
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	13691,9	111,2	15225,6
(-) Intérêts ¹	1039,7	106,3	1105,4
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1733,9	100,1	1735,0
(-) Charges locatives nettes ²	1933,1	97,3	1880,9
(=) Revenu net d'entreprise agricole	10719,1	114,2	12239,3

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2006	2006 / 2005
Résultat agricole net	8,9
par actif	10,8
Revenu net d'entreprise agricole	14,2
par actif non salarié	17,2
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-1,7
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,6

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

Compte établi le 20 novembre 2006	2006 / 2005
Résultat agricole net	6,8
par actif	8,6
Revenu net d'entreprise agricole	11,9
par actif non salarié	14,9
<i>Evolution du prix du PIB</i>	2,00

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee